

LES NOUVELLES d'AUBER

**LÀ OÙ
ÇA BOUGE**

LE GRAND
DÉBAT NATIONAL
À AUBERVILLIERS

P. 6

**FEMMES
D'AUBER**

SOPLO,
LE BONHEUR
DE SE FONDRE
DANS LE DÉCOR

P. 10



LES GENS D'ICI

Renan Foucre P. 4

LE JOURNAL DE LA VILLE D'AUBERVILLIERS – N°10 – DU 19 FEVRIER AU 4 MARS 2019

ENTRE NOUS

Réforme du quotient familial Pour toujours plus de justice et d'égalité

Cantines, centres de loisirs...
la Municipalité met en place
un nouveau système de
calcul du quotient familial
pour la rentrée 2019.



La question de la tarification des activités est un sujet régulièrement abordé avec les parents d'élèves d'Aubervilliers. Le système complexe du calcul des tarifs était une véritable préoccupation tant il ne prenait pas suffisamment en compte les ressources réelles des familles.

Une réforme du calcul du quotient familial concernant la tarification de la restauration scolaire et des centres de loisirs était donc nécessaire pour permettre à chaque enfant d'Aubervilliers d'accéder aux services de restauration et de loisirs proposés par la ville.

C'est le fruit de plusieurs mois de concertation et d'analyses budgétaires élaborés par les services municipaux. Je tiens à les remercier pour leur travail qui permettra de diminuer le prix de la cantine et des activités de loisirs pour de nombreux ménages.

Je me félicite de sa mise en œuvre. Les principaux objectifs vous sont présentés dans le dossier à la Une de cette édition.

Le contexte de contestation nationale qui émane de revendications légitimes, à l'instar de la hausse du pouvoir d'achat, m'encourage à continuer à mettre en place des actions en adéquation avec nos convictions politiques et nos valeurs telles que la justice sociale et l'égalité.

Elles sont notre boussole pour faire vivre Aubervilliers. ●

MÉRIEM DERKAOUI
MAIRE D'AUBERVILLIERS,
VICE-PRÉSIDENTE DU
CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DE LA SEINE-SAINT-DENIS



NOS CHANTIERS P. 8 MA MAIRIE, À QUOI ÇA SERT ? P. 11 AUBER CULTURE P. 12
LE BIEN-VIVRE P. 13 AINSI VA LA VIE P. 14 LES TRIBUNES P. 15 AUBERVILLIERS D'ANTAN P. 16

RETROUVEZ-NOUS

WWW.AUBERVILLIERS.FR

ET SUR   

La Municipalité met en place un nouveau système de calcul du quotient familial à la rentrée scolaire 2019. Pour plus de justice et d'égalité des services publics de l'enfance.

Des cantines et centres de loisirs plus abordables

TARIFICATION Le système complexe du calcul du quotient familial a été mis à plat par la Municipalité. Une nouvelle évaluation prend désormais en compte les ressources réelles des ménages.

La Maire Mériem Derkaoui, s'était engagée à remettre à plat le système de tarification des activités de restauration et de loisirs. C'est chose faite ! Après concertation avec les parents d'élèves élus et plusieurs mois de travail des services municipaux, la Municipalité met en place une réforme du quotient familial. Cette nouvelle tarification concernera les tarifs de la restauration scolaire, de l'école des sports et des centres de loisirs des écoles primaires et élémentaires. Il s'agit en priorité de faire face à la précarité d'une certaine partie de la population de la ville. « Dans 45 % des ménages, une personne adulte gagne moins de 1 015 euros par mois », précise Mirjana Banda Pavasovic, chargée d'études sociodémographiques à l'Observatoire de la société locale de la Ville.

UNE TARIFICATION PLUS JUSTE

« Le calcul du quotient familial était obsolète, complexe et pas forcément équitable », explique Marc Assalit, directeur de l'Éducation et de l'Enfance de la Ville. Dorénavant, seule la feuille d'imposition – avec le revenu fiscal de référence et le nombre de personnes à charge – sera nécessaire pour que chaque famille connaisse son taux de participation individualisé (TPI). « Ce calcul sera plus juste et plus protecteur pour les familles en difficulté comme les familles monoparentales qui, avec

la réforme, compteront pour deux parts, comme les couples », précise Elsa Vanden Bossche, responsable du Service Enseignement à la direction de l'Éducation et de l'Enfance de la Ville.

Ainsi, le calcul du TPI prendra en compte des « ressources mobilisables », c'est-à-dire des ressources fiscales de référence diminuée d'un « reste à vivre garanti » que la Ville estime devoir laisser aux familles pour leurs besoins quotidiens essentiels.

UN CHOIX POLITIQUE TRÈS FORT

La mise en place de cette réforme aura un effet sur les recettes de la Municipa-

1»BUDGET Un des objectifs visés par la Mairie est de faciliter l'accès à la cantine et aux activités de loisirs pour tous les enfants d'Aubervilliers.

2»EXCÉDENTS La Municipalité s'engage également à trouver, dès la rentrée 2019, des alternatives au gaspillage alimentaire.

lité avec une baisse prévisionnelle annuelle de 700 000 euros. Elle générera aussi, de fait, une augmentation de la fréquentation des services publics de l'enfance, une priorité de la Ville. « En tenant compte des situations financières, souvent difficiles, des parents d'élèves, nous avons voulu renforcer notre volonté de permettre à tous les enfants d'Aubervilliers d'accéder à la restauration scolaire et aux activités de loisirs. C'est le sens même de notre action », précise la Maire, Mériem Derkaoui. Cette volonté politique est le fruit d'un long travail mené depuis plusieurs mois. Et, en effet, certaines familles

regrettaient d'avoir un tarif trop élevé, évoquaient des questions d'inégalités (à revenus identiques, tarifs différents) et des difficultés à comprendre le calcul du quotient familial, sans compter le nombre important de documents demandés pour ce calcul.

90% DES FAMILLES CONCERNÉES

Ce sont ainsi « près de 90% des familles, aux revenus moyens et modestes, qui verront leur tarif diminuer ». En moyenne, une famille avec deux enfants et vivant avec deux SMIC (2 376 euros) verra sa facture diminuer de près de 20 % par mois, soit une économie de plus de 200 euros par an pour une facture de 16 repas, 16 accueils du soir et 5 demi-journées d'accueil de loisirs pour chaque enfant. Cela pourrait monter jusqu'à plus de 400 euros par an pour une famille en situation de grande précarité, vivant seulement d'un RSA. Quant aux familles qui devraient ajuster à la hausse leur taux d'effort, la Municipalité a choisi, pour l'instant, de geler les augmentations.

● CÉLINE RAUX-SAMAAN AVEC MAX KOSKAS

DE L'UTILITÉ DE LA SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE

Clarté Pour calculer les tarifs de la restauration scolaire, de l'école des sports et des centres de loisirs des écoles primaires et élémentaires, on parlera désormais de « taux de participation individualisé » (TPI) et non plus de « quotient familial » (QF). Dans un souci d'égalité et d'aide aux plus modestes, un « reste à vivre » sera ainsi garanti aux familles, c'est-à-dire qu'une partie de leurs revenus n'entrera pas dans le calcul de la tarification. Seule la feuille d'imposition suffira pour calculer son TPI et une simplification administrative (démarches en ligne et paiements Internet facilités) accompagnera cette réforme. C. R.-S.



30,7%

C'est le pourcentage de familles monoparentales à Aubervilliers. Elles font généralement partie des familles en grande difficulté financière. Ce taux est de 27% en Ile-de-France.

Une restauration de qualité, durable et solidaire

TRANSPARENCE À la rentrée 2019, certaines familles verront leur taux de participation au repas scolaire diminuer. Elles n'en resteront pas moins vigilantes, tout comme la Municipalité, sur la qualité de ce service public.

Attachée à une politique d'accès large à la restauration scolaire, la Municipalité œuvre via le Siresco (syndicat communal pour la restauration collective) à maintenir l'objectif de repas variés, équilibrés mais encore abordables. « La baisse pour certains ménages des tarifs de la restauration scolaire et, de fait, la hausse de la fréquentation ne veut en aucun cas dire que la qualité des repas va diminuer », tient à rappeler Marc

Assalit, directeur de l'Éducation et de l'Enfance de la Ville. « Bien au contraire, nous restons toujours extrêmement exigeants sur ce point-là », ajoute la Municipalité qui rappelle qu'elle avait dû intervenir en juin 2018 auprès du Siresco pour que ce dernier remédie aux dysfonctionnements relevés par les parents d'élèves. Leurs attentes légitimes de ce service public, non obligatoire mais indispensable dans une ville comme Aubervilliers, ont amené la Municipalité à engager depuis la rentrée scolaire 2018 une réflexion autour d'un nouveau mode de restauration scolaire. En attendant, le Siresco s'est engagé dans une démarche de restauration sociale durable avec l'introduction des produits issus de l'agriculture

biologique. Sa nouvelle présidente, Jacqueline Spira, élue à l'été 2018, a souhaité réaffirmer la volonté du syndicat de prendre en compte « les nouveaux enjeux auxquels la restauration collective doit faire face ».

Double choix. Ce sont plusieurs engagements qui ont été pris par le Siresco pour 2019. Parmi ceux-ci on trouve par exemple l'expérimentation du menu végétarien dans les cantines scolaires. Dès la rentrée 2019, toutes les écoles devront « proposer, au moins une fois par semaine, un menu végétarien ».

Fin du plastique. Le Siresco s'est également engagé à ne plus utiliser des contenants de cuisson,

ni de services en plastique en restauration collective des établissements scolaires. Les collectivités de plus de 2 000 habitant-e-s ont jusqu'au 1^{er} janvier 2025 pour trouver des solutions alternatives « au profit de l'utilisation de matériaux inertes et durables ». Le syndicat poursuivra aussi sa démarche de donation des surplus alimentaires et de réduction du gaspillage, avec notamment la poursuite du partenariat avec Excellents excédents, en vigueur depuis juin 2018. Enfin, au premier semestre 2019, un groupe de travail composé d'un parent d'élève titulaire et d'un parent d'élève suppléant par ville adhérente sera mis en place pour échanger avec eux. ● C. R.-S.



6 500

FAMILLES utilisant les services publics de l'éducation ont déjà reçu un courrier les informant d'une refonte du calcul du quotient familial.

CHANTAL NONIS AU DIAPASON AVEC SA VILLE « Aubervilliers est à la fois passé, présent et futur »

ÉNERGIQUE Albertivillarienne depuis une trentaine d'années, Chantal Nonis est une actrice importante de la ville. Présidente de deux associations, elle œuvre sans arrêt pour le bien-être des habitant-e-s, qu'il s'agisse de loisirs ou de scolarité.

Chantal Nonis a un sourire communicatif. Cette cinquantenaire à beau avoir un planning des plus chargés, elle prend toujours plaisir à donner de son temps aux différentes associations dont elle fait partie.

Arrivée à Aubervilliers en 1989, elle travaille d'abord à Paris comme comptable dans le quartier de l'Opéra. Elle décide ensuite de passer un examen pour travailler à La Poste, et exerce désormais à la Banque Postale depuis presque trente ans. À côté de sa profession et de l'éducation de ses trois enfants, Chantal se passionne pour le chant qu'elle pratique occasionnellement : « Avec des amies nous aimions chanter, nous faisons beaucoup de karaoké. Un jour nous avons pensé qu'il serait bien de monter des spectacles nous-mêmes. C'est pourquoi nous avons décidé de créer notre association, que nous avons baptisée La Clef des arts », explique-t-elle.

La Clef des arts, qui existe depuis près de quinze ans, est une association proposant des représentations mêlant sketches, chants et théâtre. Mise en scène, costumes et accessoires, tout est « fait maison » et confié aux soins des adhérent-e-s. L'équipe apprécie particulièrement les détournements d'œuvres. Ce sera d'ailleurs le cas le 31 mars prochain à l'Espace Renaudie, où les spectateurs pourront assister à une version re-visitée des contes de fées, dans une version plus orientée vers le comique.

UNE DÉVOTION QUI SONNE JUSTE

« Tout le monde peut adhérer à l'association, mais il faut avant tout avoir un esprit joyeux. Nous ne dispensons aucun cours, chacun vient avec son propre talent. Certains préfèrent danser, d'autres chanter ou encore jouer la comédie. Nous mélangeons tout cela pour créer quelque chose », précise Chantal, qui outre son rôle de metteur en scène, se retrouve aussi sur les planches.

Si elle se consacre à La Clef des arts tous les mercredis, elle se consacre encore à une autre association, dont elle est également présidente, Auberquartiers. Grâce au fonds d'initiatives locales et au fonds d'initiatives associatives, Chantal permet aux habitant-e-s

PROFIL

1966 : Chantal Nonis naît le 6 décembre, à Yerres dans l'Essonne.

1989 : Elle arrive à Aubervilliers et s'installe d'abord aux Quatre-Chemins.

2005 : Elle crée l'association La Clef des arts en compagnie de plusieurs amies.

et aux associations ayant un projet de bénéficiaire d'un soutien financier. Chacun est libre de présenter un dossier qui est ensuite soumis à étude devant une commission dont elle fait partie. Ainsi, Auberquartiers a permis aux Albertivillarien-ne-s d'organiser des fêtes de quartier, de partir à la mer ou encore à Disneyland, par exemple.

L'activité de Chantal Nonis ne s'arrête pas là. Elle s'occupe d'apporter du soutien scolaire à domicile, du niveau cours préparatoire à la 6^e, avec l'association Le Gai Savoir : « Je m'occupe de la section Aubervilliers, mais l'association dispense également des cours à Rosny-sous-Bois et Bondy. Je me déplace à domicile chez cinq familles, en fonction de mes disponibilités. Je reprends principalement les bases de la langue française, la grammaire et la conjugaison. »



« Chacun vient à La clef des arts avec son propre talent, la danse, le chant ou la comédie. Nous mélangeons tout cela pour créer quelque chose. »

Chantal parvient tout de même à prendre du temps pour elle et à profiter d'Aubervilliers. À l'occasion, elle prend plaisir se rendre au jardin de l'association Une Oasis dans la ville, rue Edgar Quinet, ou se promener dans son quartier. « Quand je suis arrivée ici, j'ai été agréablement surprise par le nombre de choses qu'il y avait : l'hôpital La Rosaie, les nombreuses associations sportives... il y a tant de possibilités pour tous les âges, enfants, adultes et seniors. C'est rare d'avoir autant de propositions dans une même ville. Tout est superbement desservi ou accessible à pied. C'est un grand village », se réjouit Chantal, pour qui Aubervilliers est à la fois passé, présent et futur. ● THÉO GOBBI

RENAN FOUCRÉ UN BATTANT AU CŒUR DE LA VILLE « Ici, on apprend que l'on n'a rien sans se battre »

ENRACINÉ Directeur de l'OMJA pendant six ans, Renan Foucré a fortement contribué au développement des activités pour les jeunes. Aujourd'hui retraité, il reste néanmoins très investi dans la vie de quartier de la Maladrerie.

L'histoire d'amour entre Renan Foucré et l'OMJA débute en 1970. Arrivé de Bretagne quelques mois auparavant, avec l'espoir de trouver du travail dans le social, il fait tout de suite mouche. À l'époque, l'OMJA lance une activité canoë-kayak : « Il se trouve que c'est un sport que j'avais longuement pratiqué en Bretagne, et dans d'autres endroits, tel que les hautes alpes et le Massif central. » À ce moment-là, le maire de l'époque André Karman, sou-

haitait enracer les activités proposées par l'OMJA, en établissant les maisons de quartier. « Quand je suis arrivé, il n'y avait que trois maisons et nous étions deux animateurs. Pour le reste, je m'occupais d'activités comme le canoë, le ciné-club et autres sorties », souligne-t-il. Renan aide également au développement d'activités externes aux maisons de jeunes. « Avec le temps, d'autres maisons ont été ouvertes. J'ai commencé au sein de l'ancien pavillon de maraîchers rue Hémet. Ce sont les jeunes qui sont allés voir la municipalité pour demander l'ouverture d'une maison à cet endroit. Le lieu s'y prêtait assez bien, puisqu'il y avait une sorte de grange que nous avons aménagée tous ensemble », raconte Renan, qui précise que la peinture était une bonne chose pour les jeunes, car elle permettait d'obte-

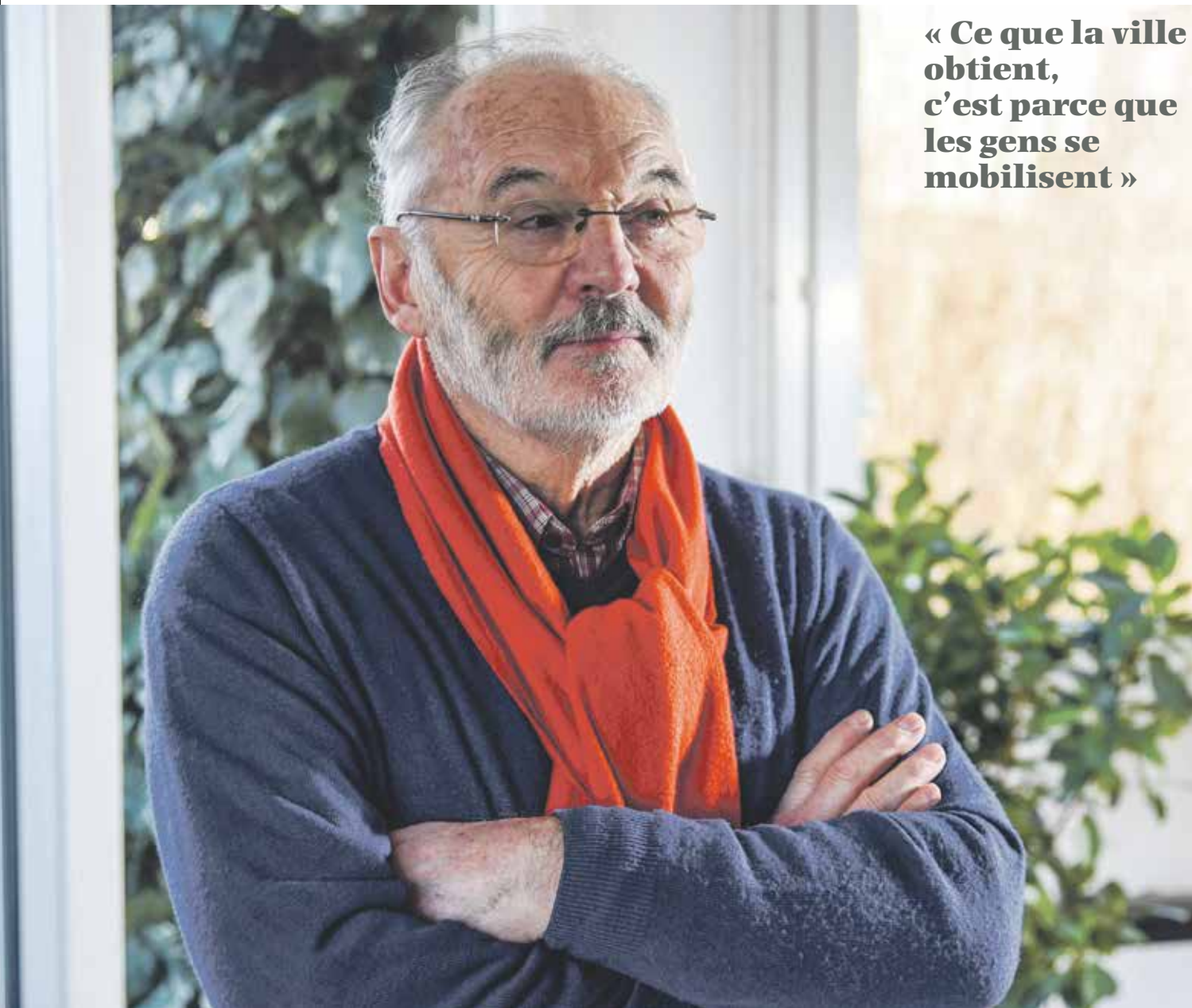
nir un résultat instantanément, et valorisait par conséquent la participation. En 1977, il devient directeur de l'OMJA et souhaite aborder la question du travail avec les jeunes. Il tente d'aider ceux et celles sorti-e-s du système scolaire, en essayant de leur trouver des contrats d'apprentissage auprès d'employeur-euse-s.

UN INVESTISSEMENT QUI SURPASSE LE CADRE PROFESSIONNEL

En 1983, il quitte la direction de l'OMJA pour le service des relations publiques de la Mairie. « Pendant mes années OMJA, j'avais obtenu un diplôme d'état de formation d'animateur, ce qui m'a servi de passerelle pour les diplômes de la mairie. J'ai ainsi perfectionné mes connaissances sur les finances et l'urbanisme », souligne-t-il. En tant que directeur des relations publiques, il doit notamment tuteler le personnel d'accueil des bâtiments administratifs.

Aussi, il supervise toutes les réceptions municipales, comme lors des fêtes nationales des 8 mai, 11 novembre ou encore du 14 juillet. Après vingt-cinq ans de bons et loyaux services, Renan Foucré prend sa retraite en 2008, mais pas question pour lui de s'effacer complètement du panorama d'Aubervilliers. « J'habite la ville où j'ai réussi ma vie. J'ai trouvé une ville d'accueil, de réussite partagée. Ce que la ville obtient, c'est parce que les gens se mobilisent. À Aubervilliers, on apprend que l'on n'a rien sans se battre », martèle Renan, qui se félicite que cette mobilisation débouche la plupart du temps sur des succès. Aujourd'hui, il est très investi dans la vie de son quartier, la Maladrerie. Renan Foucré est président de l'Amicale des locataires et membre du conseil d'administration de l'Office public de l'habitat. Enfin, il fait partie de La Régie de quartier, une association qui œuvre pour l'insertion et la réinsertion professionnelle. ● THÉO GOBBI

« Ce que la ville obtient, c'est parce que les gens se mobilisent »



PROFIL

1970 : Renan Foucré arrive à Aubervilliers et commence à travailler à l'OMJA

1977 : Il devient directeur de l'OMJA jusqu'en 1983

2008 : Il prend sa retraite après avoir travaillé au service des relations publiques

Le mouvement des « gilets jaunes » a fait ressurgir les revendications d'une majorité de concitoyen-ne-s. La Municipalité entend porter ces paroles au plus haut niveau de l'État.

Le grand débat national à Aubervilliers

PRÉSENTE Dès qu'il s'agit de porter haut et fort ses idées, ses revendications, Aubervilliers répond présente. Le 12 mars prochain, les Albertivillarien-ne-s pourront, au cours d'une grande soirée à l'Embarcadère, dire tout ce qu'ils ont sur le cœur!

Chacun-e sait que le président de la République a lancé un grand débat national qui prendra fin le 15 mars prochain. Une tribune est donc ouverte à toutes et à tous. C'est l'occasion pour les habitant-e-s d'Aubervilliers de faire entendre leur voix. Oui, mais comment? Nous avons posé la question à Mériem Derkaoui, la Maire de notre ville.

Les Nouvelles d'Auber : Soyons directs : êtes-vous, Madame la Maire, pour ce grand débat national?

Mériem Derkaoui : À Aubervilliers, ça fait des années que l'on débat sur plusieurs sujets. Beaucoup prennent conscience que leur cadre de vie et leurs difficultés quotidiennes dépendent aussi d'une vision politique nationale. Le grand débat, qui indéniablement est une nouveauté dans le paysage politique français, est une opportunité politique pour en parler.

L.N.d'A. : Certes, mais quelle est votre position?

M.D. : Je suis pour. Je partage cette idée qu'il faut débattre, avoir des échanges. Le

PRATIQUE

Le grand débat national aura lieu le 12 mars à 20h à l'Embarcadère.

Jacques Marsaud recevra en mairie le 11 mars entre 10 et 12h, les habitant-e-s d'Aubervilliers qui voudront porter des revendications.

Un cahier de revendications pour l'égalité est à la disposition de tou-te-s à la mairie jusqu'au 12 mars.



À Aubervilliers, ça fait des années que l'on débat.

débat est bénéfique. Quand Emmanuel Macron m'a invitée, j'ai répondu présente, je ne suis pas partisane de la chaise vide! Lorsqu'il y a des choses à dire, je préfère être présente, je ne souhaite pas que d'autres parlent en mon nom. Et puis, je ne veux pas qu'on dise : « Elle n'était pas là, elle n'a rien à dire. » Donc j'ai répondu oui avec aussi l'idée d'écouter les autres maires présent-e-s. J'ai d'ailleurs pu constater que 90 % d'entre elles-eux, lorsqu'elles-ils administraient une ville de la même taille, dans la même situation géographique, avaient des préoccupations semblables aux miennes. J'ai remarqué que nous nous ressemblons. Mais surtout,

j'ai pu faire entendre la voix d'Aubervilliers, j'ai pu la faire entendre avec mes mots, ma façon d'agir.

L.N.d'A. : Avez-vous invité le président de la République dans notre ville?

M.D. : En effet, j'espère qu'il viendra, je l'ai invité à venir voir le chantier de la ligne 12, l'interminable chantier de la ligne 12!

L.N.d'A. : Toutes et tous les Albertivillariens vont-ils, à leur tour, pouvoir s'exprimer?

M.D. : C'est mon souhait. Je suis enthousiaste à l'idée d'entendre toutes et tous les Albertivillarien-ne-s s'exprimer sur les thématiques nationales même si les sujets sur la vie locale ne sont jamais éloignés des problématiques comme le logement ou la sécurité par exemple.

L.N.d'A. : En termes concrets, comment s'organise ce grand débat?

M.D. : Cette rencontre publique aura lieu le mardi 12 mars à l'Embarcadère. Je tenais à l'organiser car je suis attachée à la participation d'Aubervilliers dans le débat national mais, dans le même temps, nous devons différencier l'événement de nos propres débats, c'est-à-dire des rencontres citoyennes « Vivre Aubervilliers ». Il ne faut pas que s'opère une confusion entre les exercices démocratiques.

L.N.d'A. : Y assisterez-vous? Et si oui, en quelle qualité? Maire ou simple citoyenne?

M.D. : Bien entendu, je serais là! En tant que Maire et en tant que citoyenne. Je peux entrer dans un débat même si je ne suis pas interpellée en tant que Maire. Je peux donner mon avis comme habitante aussi. Bref, je voudrais ajouter quelque chose pour terminer à propos de la démarche dans laquelle s'inscrit ce grand débat : toutes les initiatives doivent être prises en compte. Je veux dire que si un collectif de syndicats, par exemple, organise de son côté son débat et veut « porter » aussi, son cahier, nous le prendrons. Cela fera également partie de la contribution de notre ville au débat national.

L.N.d'A. : Comment les habitant-e-s vont-elles-ils pouvoir porter leurs revendications?

M.D. : Au sein de la mairie c'est-à-dire de la maison commune (c'est symbolique), un cahier de revendications pour l'égalité sera mis à leur disposition (aux heures d'ouvertures de la mairie). Il ne faudra pas qu'elles ou ils hésitent à interpeller directement le président de la République. Leur expression sera libre, dans le respect des opinions. ● PROPOS RECUEILLIS PAR MAYA KACI ET PIERRE SIMON



© YANN MAMBERT

« Il faut faire entendre la voix de celles et ceux qui ont des choses à dire »

NEUTRALITÉ Jacques Marsaud est administrateur territorial honoraire. C'est lui qui animera le grand débat national à Aubervilliers.

Commune et maintenant je suis administrateur territorial honoraire.

Les Nouvelles d'Auber : Jacques Marsaud, vous avez été sollicité par Mériem Derkaoui pour être une figure neutre, en quelque sorte, et animer le grand débat et collecter les revendications. Pour quelle raison avez-vous accepté?

Jacques Marsaud : J'ai accepté parce que j'ai beaucoup d'estime pour Madame la Maire d'Aubervilliers, je sais combien cette fonction dans une ville comme celle-là est difficile et j'ai aussi beaucoup d'affection pour Aubervilliers, ville avec laquelle j'ai beaucoup travaillé quand j'étais directeur général des services de la ville de Saint-Denis, dans la mesure où Saint-Denis et Aubervilliers sont deux villes sœurs. J'ai eu le plaisir de travailler avec Jack Ralite, quand il était Maire d'Aubervilliers pour initier la première communauté d'agglomération de la région Île-de-France qui est une plaine commune, donc nous avons beaucoup œuvré ensemble sur la renaissance de La Plaine Saint-Denis et puis sur l'intercommunalité Plaine Commune. Par la suite, j'ai terminé ma carrière comme directeur général des services de Plaine

L.N.d'A. : Quel va être exactement votre rôle?

J.M. : Mon rôle sera d'animer le grand débat de manière à permettre au maximum de personnes de s'exprimer le plus complètement possible. Lors de la permanence que je dois tenir en mairie le 11 mars de 10 à 12 heures, de faire en sorte que, là aussi, les gens puissent s'exprimer, soit par écrit, soit oralement, de manière à retranscrire le plus objectivement possible leurs points de vue, leurs attentes, leurs revendications. Et, au final, après cette permanence, après l'examen des cahiers de doléances, de faire une synthèse de ce qui aura été écrit et dit lors de ce débat à Aubervilliers, de manière à objectiver les choses et faire en sorte que le point de vue des gens d'Aubervilliers porte le plus possible vis-à-vis du gouvernement. Mon rapport final sera adressé au Premier ministre. Il ne faut se priver d'aucune occasion de faire entendre la voix de celles et ceux qui ont des choses à dire. Il ne faut rien négliger qui puisse contribuer à construire un rapport de force pour permettre à ce territoire et ses habitant-e-s d'être mieux entendu-e-s et de pouvoir construire plus de justice sociale. ● PROPOS RECUEILLIS PAR M. K ET P. S.

En 2030, Aubervilliers bénéficiera du Grand Paris Express avec deux stations : l'une au Fort d'Aubervilliers, et l'autre en centre-ville.

Les premiers travaux de la ligne 15 Est

DÉSENCLAVEMENT La ligne 15 Est, qui circulera sous le sol d'Aubervilliers, formera une rocade tout autour de Paris et s'interconnectera avec la 14 direction Orly, la 16 et 17 direction Roissy et la 18 direction Massy et Versailles.

Ce n'est pas une nouveauté : la majorité des lignes de métro du Grand Paris Express (GPE) seront réalisées d'ici 2030. C'est la nouvelle date butoir qui avait été fixée, le 22 février 2018, par le Premier ministre Édouard Philippe. Certaines seront cependant garanties pour 2024, comme prévu initialement : c'est le cas de la ligne 16, liée aux infrastructures des Jeux olympiques... D'autres sont largement retardées. C'est le cas de la ligne 15 Est, qui doit relier Saint-Denis Pleyel à Champigny centre, en desservant au passage Aubervilliers. La station Mairie d'Aubervilliers est l'une des 12 gares de cette ligne « qui a vocation à améliorer, pour 675 000 habitant·e·s, l'accessibilité aux emplois, aux universités et aux grands équipements régionaux de l'est francilien », explique la Société du Grand Paris (SGP), en charge de la conception et de la réalisation de ce nouveau métro automatique, très majoritairement souterrain. Du côté de la Municipalité, on regrette que ces travaux interviennent alors même que le chantier du métro ligne 12, à quelques encablures, ne soit pas encore achevé ; une raison qui pousse la Maire Mériem Derkaoui à continuer d'exiger des compensations pour améliorer le quotidien des riverain·e·s du centre-ville. Étape nécessaire avant la construction de la station, les premiers travaux préparatoires ont démarré fin janvier pour une durée de trois mois.

Les travaux préparatoires ont démarré fin janvier pour une durée de trois mois.

Dans un premier temps, des interventions préalables au diagnostic archéologique vont se succéder sur la partie de la place

de la Mairie d'Aubervilliers, située entre l'avenue de la République et la fontaine.

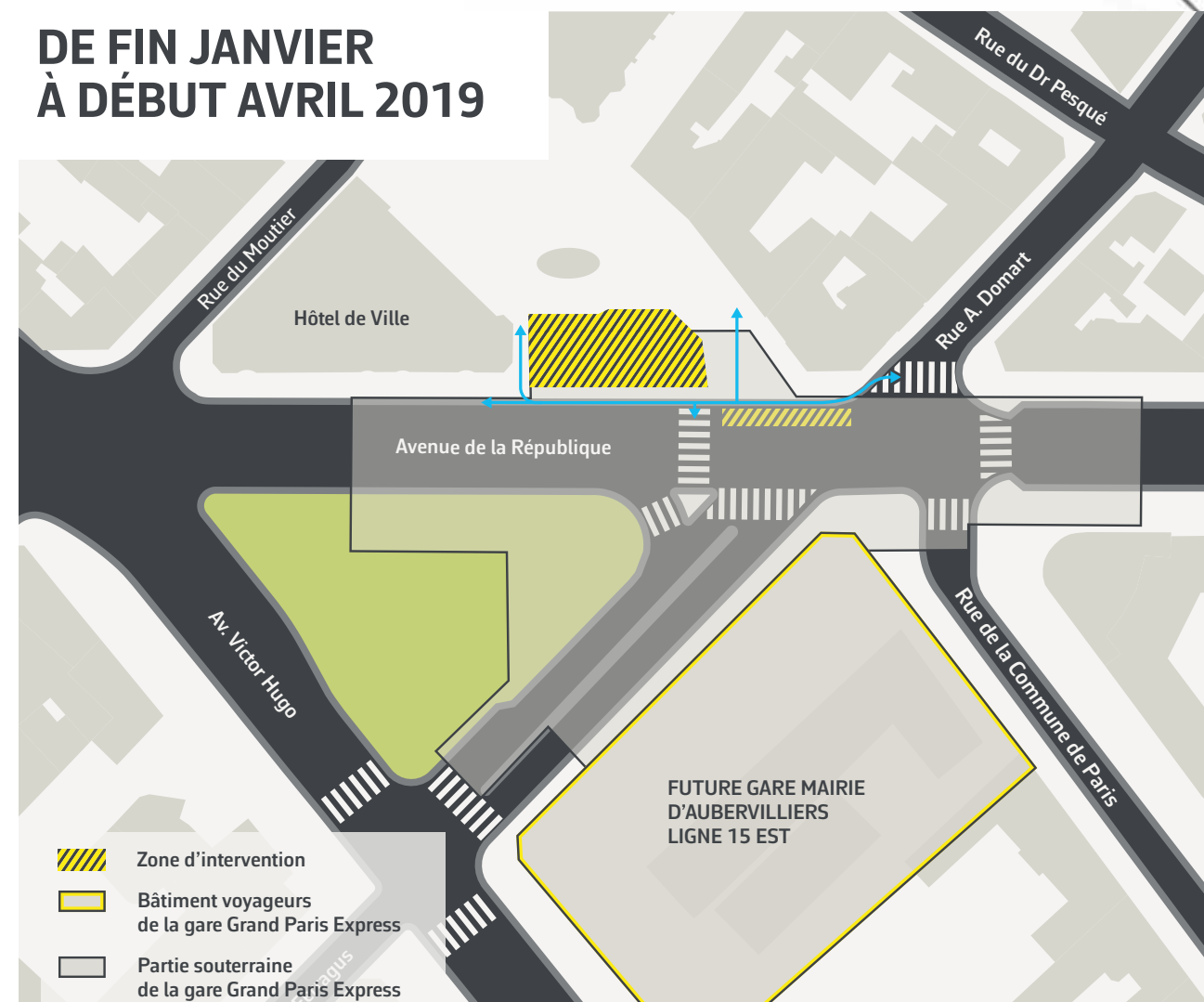
LE DIAGNOSTIC ARCHÉOLOGIQUE

Ensuite, le diagnostic archéologique sera mené sur ce même périmètre. Il vise à détecter d'éventuels vestiges présents dans le sous-sol. Il intervient avant les travaux de construction de la station pour éviter leur interruption en cas de découverte fortuite. Concrètement, un

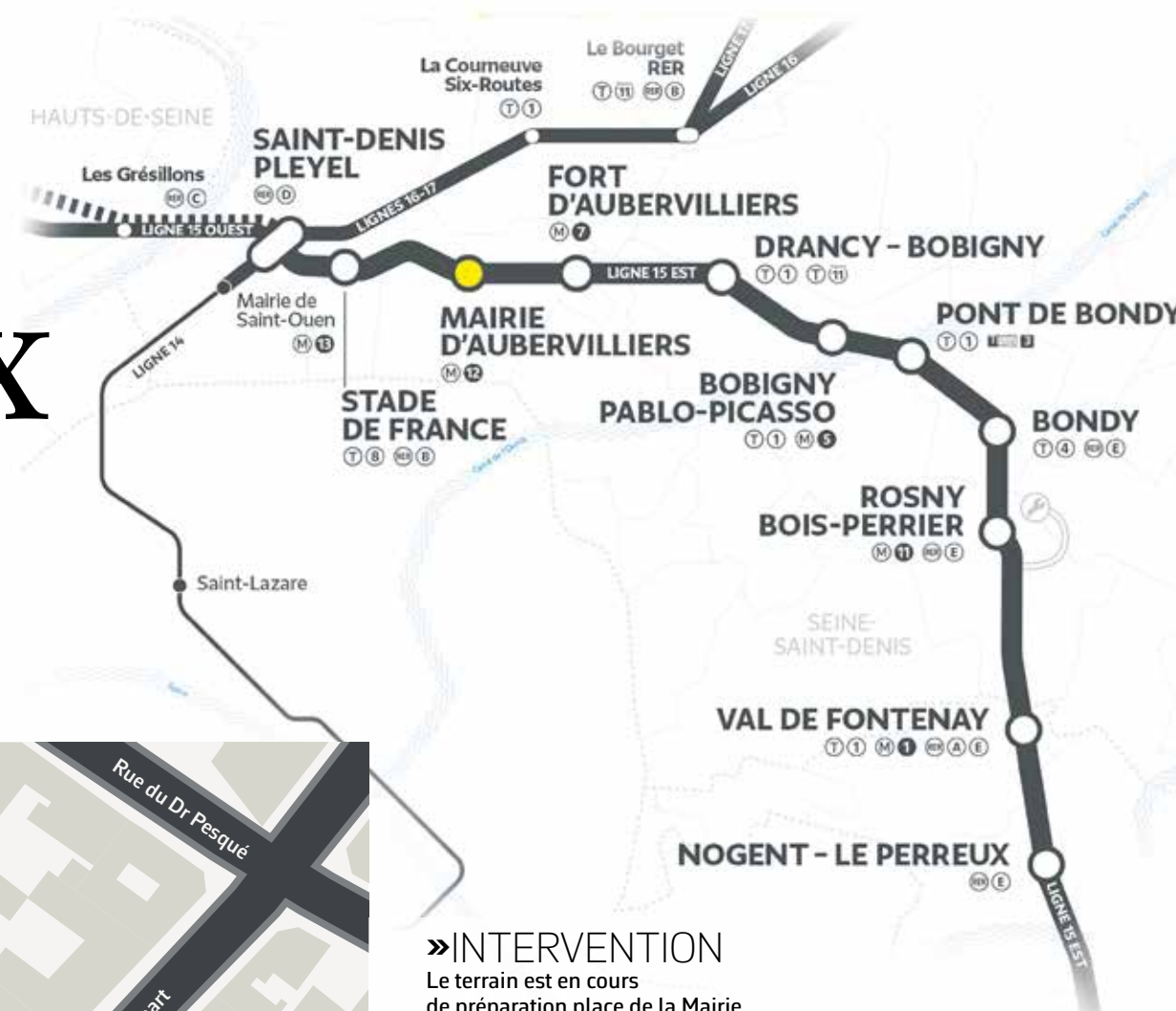
périmètre a été délimité et les dalles de la place ont commencé à être enlevées, afin que l'intervention des archéologues se déroule dans de bonnes conditions. « Ces dalles seront remises en l'état après ce diagnostic », tient à préciser Rafael Concas, chargé de mission auprès de la Direction générale adjointe Développement de la Ville. Ensuite, à l'aide d'une pelle mécanique, des tranchées régulières seront réalisées. Au fur et à mesure du

creusement, les archéologues pourront repérer d'éventuels objets ou fondations d'anciennes constructions. Si des vestiges sont découverts, ils seront recueillis afin de déterminer leur nature et de les dater. À l'issue de cette intervention, un rapport de diagnostic est remis aux services de l'État qui, au regard des résultats, décideront de déclencher ou non une recherche plus approfondie sur le terrain : la fouille. ● CÉLINE RAUX-SAMAAN

DE FIN JANVIER
À DÉBUT AVRIL 2019



- Zone d'intervention
- Bâtiment voyageurs de la gare Grand Paris Express
- Partie souterraine de la gare Grand Paris Express



» INTERVENTION

Le terrain est en cours de préparation place de la Mairie. Le diagnostic archéologique suivra avant la remise en état de la zone, prévue en mars.



LE GRAND PARIS EXPRESS

Gigantesque Le Grand Paris Express est le plus grand projet de transport entrepris en France depuis la création du RER dans les années 1960. En reliant les territoires des 4 nouvelles lignes de métro automatique, il facilitera la vie quotidienne de près de 2 millions de voyageurs. La ligne 15 Est, qui reliera Saint-Denis Pleyel à Champigny Centre sur 23 km en souterrain, desservira 13 communes dans 2 départements.



LE DIAGNOSTIC ARCHÉOLOGIQUE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Qui réalise le diagnostic archéologique ? C'est l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap). Son rôle est de sauvegarder, par l'étude, le patrimoine archéologique touché par les opérations d'aménagement du territoire. Ses missions s'étendent à l'exploitation scientifique des résultats et à la diffusion de la connaissance archéologique auprès du public. Ainsi l'Inrap et la Société du Grand Paris (SGP) ont signé une convention de partenariat scientifique et culturel. Cette convention définit les conditions de réalisation par l'Inrap des diagnostics archéologiques prescrits par l'État sur les futures emprises des chantiers du Grand Paris Express. **Diagnostic, fouille, de quoi parle-t-on ?** Le diagnostic est la première étape d'une démarche dite « d'archéologie préventive » qui évalue le potentiel archéologique du sous-sol d'un site avant que celui-ci ne soit concerné par des travaux d'aménagement. Les résultats du diagnostic sont rassemblés dans un rapport transmis à la Préfecture. Au vu de ce rapport, si le degré de conservation et l'intérêt scientifique des vestiges détectés sont jugés suffisants, l'État peut prescrire une seconde étape d'investigation : la fouille. Elle permet de compléter l'analyse des vestiges et données identifiés lors du diagnostic.



1>>TRIO De g. à dr., Marine Brunet, Manon Ravel (architectes) et Pauline Renier (artiste), résidentes à la Villa Mais d'Ici.

SOPLO, SCÉNOGRAPHES ASSOCIÉES

Le bonheur de se fondre dans le décor

INSPIRÉES Marine, Manon et Pauline sont à la tête d'un atelier de scénographie à la Villa Mais d'Ici. Itinéraire de trois jeunes femmes qui ont su faire communier leur(s) imaginaire(s).

Dans l'un des nombreux recoins de la Villa Mais d'Ici, pour peu que l'on cherche bien, on trouve les bureaux de Soplo, l'entreprise de scénographie de Manon Ravel, Marine Brunet et Pauline Renier. Drôle d'endroit pour une rencontre : une table conviviale, des piles de planches en stock... Leur lieu évoque l'atelier d'un artiste ou même celui d'un artisan. Surprise. On y perçoit d'emblée l'esprit d'équipe, le bouillonnement créatif... et les soirées qui n'en finissent pas. Dès lors que l'on est passionné, on ne compte pas son temps. C'est d'ailleurs cet amour du travail en commun, au coude à coude si l'on peut dire, qui a déterminé l'association de Manon, Marine (toutes deux architectes) et Pauline (artiste).

Nos trois comparses se rencontrent en 2016, au cours d'une formation en scénographie à Nantes. Élèves d'une même

promotion qui comptait 17 femmes pour 3 hommes, elles se retrouvent mathématiquement « entre filles ». Y aurait-il donc plus de femmes scénographes que d'hommes ? Tiens donc ! « Les grands scénographes d'aujourd'hui, ceux qui nous ont précédés donc, étaient plutôt des hommes. Maintenant, place est faite aux femmes », affirme, non sans satisfaction, Manon. Ce trio de choc puise sa force dans sa cohérence. Une condition à leurs premiers succès ? Cette vision commune qu'elles ont du métier : « Faire de la scénographie, c'est imaginer un espace qui raconte une histoire. On ne devient indispensable que si l'on a quelque chose à dire. » Une recette simple, a priori, qui leur donne l'opportunité de s'adapter à des univers aussi variés que ceux d'une mise en scène de théâtre, un plateau de cinéma... ou un immeuble HLM. Fin 2018, pour le festi-

Une opportunité de s'adapter à une scène de théâtre, un plateau de cinéma...

val Regard neuf 3, elles imaginent un tissage urbain à partir de rubans de couleur pour plusieurs immeubles de l'OPH en Seine-Saint-Denis, révélant ainsi les amitiés et liaisons invisibles entre habitant-e-s. Bien que le projet n'ait finalement pas été retenu, il a fait partie des trois meilleurs et, par conséquent, a su faire parler de ces drôles de dames.

S'ENRACINER DANS LE TERRITOIRE

En février 2018, lassées des bureaux sans âme, Marine, Manon et Pauline font une double rencontre en découvrant la Villa Mais d'Ici, un collectif aussi bien qu'un lieu qui fait l'âme de la rue des Cités. Bref, un espace de création pérenne qui leur permet de se projeter loin dans l'avenir et de faire de Soplo une entreprise solide. À l'opposé d'une start-up qui vit et meurt au gré des saisons, elles imaginent leur atelier s'inscrire dans la durée. Leur vrai souhait est de s'enraciner dans le territoire. En cela, la Villa, dont elles se sentent partie prenante, agit à la façon d'un cocon, un univers sécurisant qui ne sera pas pour rien dans le déploiement de leur fantaisie ! ● ALIX RAMPAZZO

LE COLLECTIF EN ACTION

METTRE EN SCÈNE UN FESTIN
COLLECTIF SOPLO

« L'année dernière, pour la troisième édition des expos des artistes de la Villa Mais d'Ici, on a fait appel à nous pour créer un propos autour duquel tou-te-s les artistes pouvaient se réunir. Comme le thème commun avec d'autres événements du mois était la gastronomie, on est parties de l'idée du festin. De la même manière qu'un artiste se nourrit de ce qu'il voit, de ce qu'il entend, on a voulu inviter le visiteur à se « nourrir » des œuvres présentées. Concrètement, on a fabriqué une très grande table qui était disposée au milieu de l'espace, à l'Auberge (une salle de la Villa). Les œuvres des artistes étaient posées dessus, parfois suspendues. C'est une scène qui a beaucoup plu aux enfants. Certaines œuvres étaient littéralement à manger. Je pense notamment au tableau de bonbons des Petits Zefs. Grâce à cet événement, un espace d'exposition permanent a été créé à la Villa. Puis, c'est à ce moment-là qu'on a fait connaissance avec le public : toute la semaine, il y a eu des repas, des ateliers de cuisine, des visites de médiation avec les scolaires... C'était chouette ! »

ANIMER UN ATELIER DE SCÉNOGRAPHIE
COLLECTIF SOPLO

« Comme tous les artistes de la Villa, on va aussi participer au cycle d'ateliers pratiques. Le principe est de partager son savoir-faire avec différents publics d'Aubervilliers pendant deux heures. Chaque mercredi, c'est une nouvelle compagnie qui intervient, avec des thématiques à chaque fois différentes. Nous, nous interviendrons à partir de juin, au moment où tous les autres collectifs auront produit un certain nombre d'œuvres. Notre mission sera de mettre en exposition ce qu'auront produit les ateliers depuis avril jusqu'à juin. Ça prendra la forme d'un atelier de scénographie ouvert à tou-te-s, qui va être mené avec La Fine Cie et la Française de comptage. Ce n'est pas du tout notre premier projet d'atelier en direction du public. On avait déjà fait des archiclasses par le passé. Les œuvres collaboratives font vraiment partie des choses qu'on aime faire. »

● PROPOS RECUEILLIS PAR ALIX RAMPAZZO

C'est en connaissant son passé qu'on maîtrise les possibilités d'un avenir en partage. Archiver, c'est mettre en place le futur.

Une mémoire au cœur de la ville

DISQUE DUR Les archives de la ville, outre qu'elles sont notre patrimoine commun, contribuent à enraciner notre avenir.

Les archives municipales sont la mémoire de stockage et surtout la mémoire vive de la ville. Elles ont pour fonction de restituer le passé qui fait ce que nous sommes. Ce service ouvert aux citoyen-ne-s et à leurs enfants offre la possibilité de consulter des documents passés et présents. Il a ouvert ses portes en 1982. Son installation dans un bâtiment administratif à 200 mètres de la mairie fut voulue en 1988, afin de contribuer à faciliter les démarches et recherches de tout un chacun-e. Les archives de la ville sont

préservées dans ses 5 magasins (l'on dénomme ainsi les espaces de conservation, fermés au public, où sont stockés les documents anciens, fragiles ou trop volumineux pour se trouver en libre accès). À titre indicatif, cet espace équivaut à 4,2 kilomètres.

UN SERVICE VIVANT ET INDISPENSABLE

Il faut savoir que les archives municipales ont quatre missions : collecter en permanence les documents produits par les services de la ville. Voici le cœur du métier de l'archiviste municipal. L'autre mission consiste en la conservation. Aubervilliers peut légitimement se targuer d'archiver des documents dont le plus ancien remonte à l'année 1552.

L'avant-dernière, et non des moindres de ses missions touche au classement de ce patrimoine. Le classement, loin de devoir être perçu comme fastidieux se révèle comme une contribution fondamentale. Il autorise, de manière cohérente, une utilisation et une transmission des données conservées. Enfin, ce traitement de l'information s'avère indispensable lorsque la ville reçoit des dons ou des dépôts voire un fonds important d'archives privées et de documents.

Enfin, la dernière des missions relève d'une contradiction chez l'archiviste. Car celui est partagé entre la conservation et la nécessité de mettre à disposition des lecteur-ice-s des documents à préserver mais aussi à communiquer.

Cependant, il ne faut pas réduire les

archives à ces seuls aspects. En effet, elles ont une aussi pour vocation d'être un instrument d'émancipation. À l'intérieur de cet espace ou hors les murs sont organisées des visites de monuments ainsi que des jeux de piste.

Ainsi, chaque année, plus de 600 personnes participent aux visites ou consultent les archives, sans parler de celles et de ceux qui surfent sur le portail dédié et ses images enrichies. Comme le souligne Élodie Belkorchia, responsable des pôles conservation et valorisation, « nous sommes très fiers de nos histo-gadgets » qui sont le pendant d'ouvrages tel que le catalogue sur notre exposition « Aubervilliers durant la guerre 1914-18 », ouvrage traduit en trois langues dont l'arabe et le chinois. ● MAX KOSKAS

Les 5 magasins des archives s'étendent sur pas moins de 4,2 kilomètres.



13 personnes

- 1 pôle documentation (3 membres)
- 1 pôle gestion et communication (4 membres)
- 1 pôle conservation et médiation (4 membres)

Médiation

Les archives municipales ont une vocation de formation. D'une part, dans le cadre de visites du service durant l'année 2018, 501 élèves et étudiant-e-s ont été accompagnés-e-s durant leur visite par des archivistes afin de comprendre comment s'écrit l'Histoire. Ainsi, ce service contribue à la formation en continue de l'esprit critique à l'épreuve des contenus.

PRATIQUE Les archives municipales d'Aubervilliers sont situées au 31-33, rue de la Commune de Paris. Site Internet des archives : www.archives.aubervilliers.fr Heures d'ouvertures pour consultation : Du lundi au jeudi de 13 h à 17 h et le vendredi de 9 h à 13 h. Se munir impérativement d'une pièce d'identité pour avoir accès aux documents en salle de lecture. La salle de lecture permet d'accueillir 26 personnes. Depuis le 10 février 2018, un banc titre a été installé (cet objet correspond à un socle pour vos appareils photos afin de reproduire de belles copies des documents qui vous intéressent). Son utilisation est gratuite.

Remontrances, plaintes et doléances des Aubervillariens à la veille des États généraux de 1789.

« Chou pour chou, Aubervilliers vaut bien Paris »

PROTESTATIONS Déjà, à la veille de la Révolution française, nos habitant·e·s n'hésitaient pas à revendiquer. Dans un cahier de doléances, ils se plaignaient notamment du taux excessif des impôts, qu'il s'agisse de la « taille » ou de la « taxe des boues » dont ils demanderont l'abolition.

Jadis, en 1789, Aubervilliers était un terroir composé de 1 600 arpents [ancienne mesure, environ 115 km, NDLR] dont les deux tiers étaient cultivés en « gros légumes ». Ce terroir servait à l'approvisionnement de Paris. Le tiers restant se divisait entre les « près » et les « grains ». Le 14 avril 1789, alors que se préparent les États généraux, les habitant·e·s de la paroisse des Vertus sont invité·e·s, comme celles et ceux, plus largement, de la Plaine Saint-Denis, à consigner dans un cahier de doléances tout ce qui, dans leur vie quotidienne, doit changer. Quel avenir voyaient-elles-ils pour leur paroisse, pour leur banlieue et pour le pays tout entier ? Tout ceci, il va sans dire, n'est pas sans nous faire penser à ce que nous vivons actuellement autour de l'organisation du grand débat national. Mais comparaison n'est pas raison !

UN DÉCALAGE ÉNORME

Il demeure que ces cahiers expriment toute la révolte, enfin éclatée, de masses demeurées silencieuses. « La parole prise par le peuple en 1789 le projette au-devant de la scène nationale. Ces cahiers sont par ce seul fait révolutionnaires », comme le précisait en 1989, le président du Conseil général de la Seine-Saint-Denis, Georges Valbon, dans l'introduction d'un fascicule du Conseil général qui réunissait 34 des 36 cahiers des paroisses de notre actuel département. Et il ajoutait : « Leur lecture est passionnante par tout ce qu'elle exprime de souffrances et de revendications des petites gens, par le décalage énorme qu'on y perçoit entre la base du tiers état et les élites bourgeoises montantes qui la représentent en se



Partout on demande la fin des privilèges.

substituant à elle aux États généraux. » Qu'est-ce, à dire vrai, qu'un cahier de doléances ? Une sorte d'inventaire méthodique dans lequel s'exprimaient toutes les plaintes des communautés de paroisses.

Ces cahiers étaient ensuite envoyés à l'assemblée de la prévôté (composée des délégués des paroisses) et au Châtelet, à Paris. Là, des élus des paroisses fondaient leurs propres cahiers. La noblesse et le clergé en faisaient autant de leur côté. Ces pages étaient bien entendu destinées au roi.

Évidemment, partout on demande la fin des privilèges et des impôts multiples, injustes, directs ou indirects, royaux ou seigneuriaux. On les confond d'ailleurs.

1»TROC Un marchand de chou rencontrant un mercier. Autour, d'autres proverbes du XVII^e siècle. Grav. de J. Lagniet (1657-1663).

L'impôt royal, c'est la « taille ». C'est un impôt dit « de répartition » mais mal réparti entre les provinces et qui pèse principalement sur les non-nobles. Les Aubervillariens ne vont pas s'y tromper qui, dans leur cahier de doléances, vont arguer d'un « excès de la taille » : « La taille sur les terres est poussée dans cette paroisse à un taux excessif. Les habitants se sont plaints souvent de ces impositions forcées, sans avoir pu, jusqu'ici, obtenir de modération. »

LA TAXE DES BOUES

Mais une taxe plus intolérable encore leur est imposée, c'est celle dite « des boues » : « C'est une chose connue que toutes les maisons de Paris sont assujetties à une taxe, dont le produit est employé à l'enlèvement des boues, et à procurer la netteté des rues de la capitale. Ces boues sont portées à l'extrémité des faubourgs et jetées dans des cloaques. Les paroisses de la banlieue, du nombre desquelles est Aubervilliers, sont tenues, d'ancienneté, à venir prendre ces boues dans ces cloaques et à les répandre sur leurs terres. Cette charge leur a paru lourde de tout temps, en ce qu'elle occasionne fréquemment, surtout en hiver, des maladies d'hommes. (...) Néanmoins, les habitants, assujettis à cette dure nécessité, ont trouvé moyen, par leur industrie, de se la rendre moins fâcheuse et même supportable. Ils font, sur leurs terres, des tas de ces boues, qui, après avoir reposé et fermenté, deviennent un bon engrais. Cet avantage ne méritait d'être considéré que comme une compensation de leur travail. (...) Mais la finance, toujours active et souvent cruelle dans ses spéculations, a médité et entrepris, depuis quelques années, d'en faire la base d'un impôt si excessif qu'il égale, à lui seul, la taille ». Chou pour chou, chaque action n'a pas son mérite justement récompensé ! ● MAYA KACI